

PLUI Plan local
d'urbanisme
intercommunal
Saint-Étienne Métropole

Réunions publiques

Septembre à Octobre 2022

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole



Mot d'ouverture

Par l'élu(e) représentant la commune d'accueil, lors des 6
réunions publiques

Puis

M. Gilles Thizy

Vice-président de Saint-Étienne Métropole en charge de la cohésion
territoriale et de la stratégie foncière

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PLUI

Retrouvez la vidéo de présentation du PLUi sur notre site internet :



plui.saint-etienne-metropole.fr

QU'EST CE QUI GUIDE NOTRE DÉMARCHE DE PLUI ?

Un projet collectif et partagé



Un document stratégique

- 1 PLUi pour les 53 communes
- Pour les 10 à 15 prochaines années
- Co-construit avec les élus des communes et concerté avec les citoyens



Un urbanisme de projet

- Avec des orientations d'aménagement et de programmation



Un outil réglementaire

- Définir les règles applicables et les droits à construire



Une démarche solidaire

- Pour garantir la cohérence et la complémentarité du développement des 53 communes

LE PLUI : LA RÉSULTANTE DE 2 APPROCHES



PLUI Plan local d'urbanisme intercommunal **Saint-Étienne Métropole**



Un projet à faire émerger à partir ...

- Des besoins du territoire
- Des politiques publiques des collectivités qui évoluent

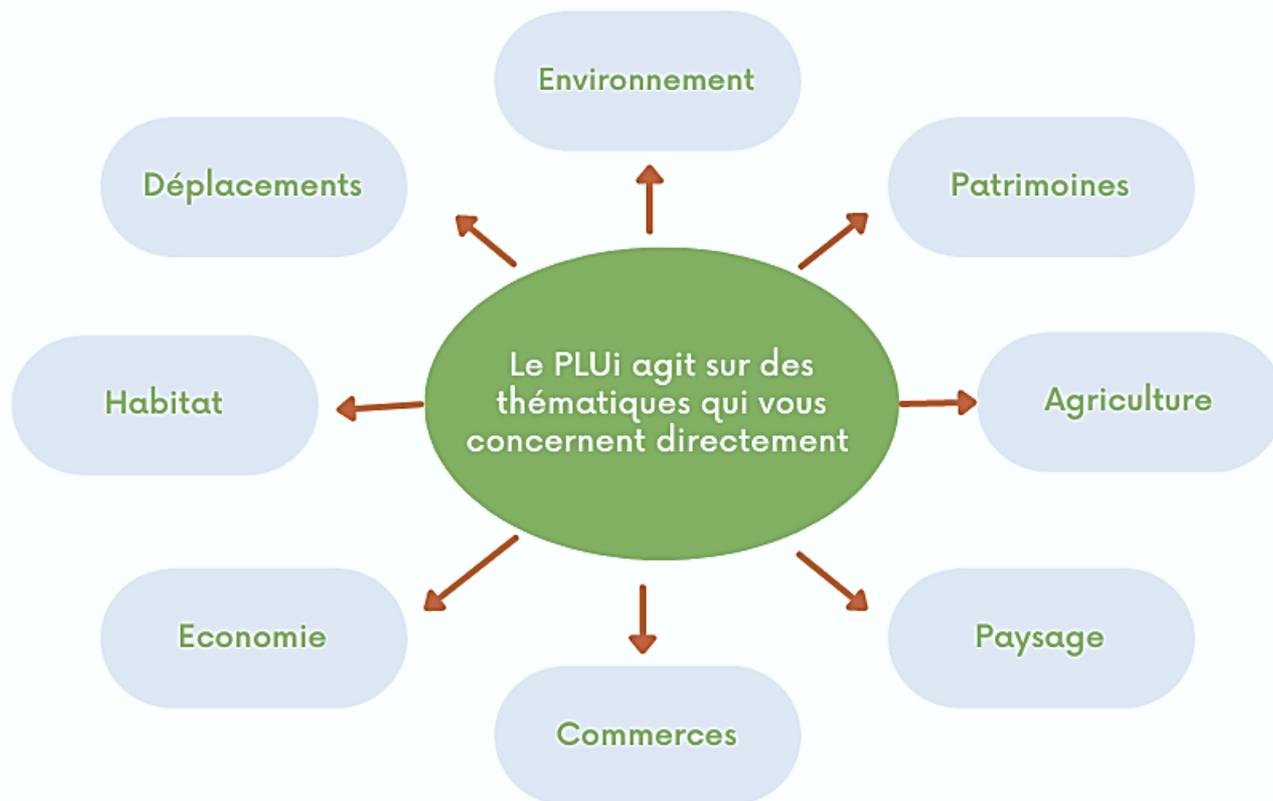
Un cadre réglementaire à transposer à partir ...

- D'objectifs nationaux
- Du SCoT Sud Loire (en révision), du SRADDET

UN PLUI AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



PLUI Plan local
d'urbanisme
intercommunal
Saint-Étienne Métropole



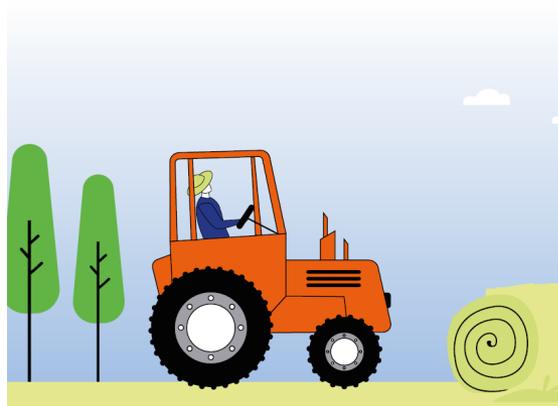
UN PLUI AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN

Le PLUi apportera des réponses à des questions très concrètes :

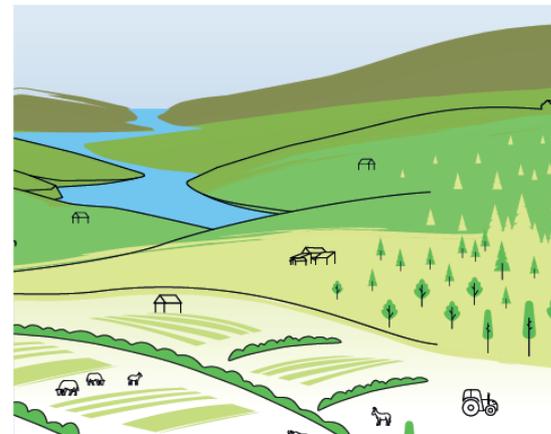
**Où et comment pourra-t-on
construire demain ?**



**Quels seront les espaces de
développement et ceux, a
contrario, qui seront préservés ?**

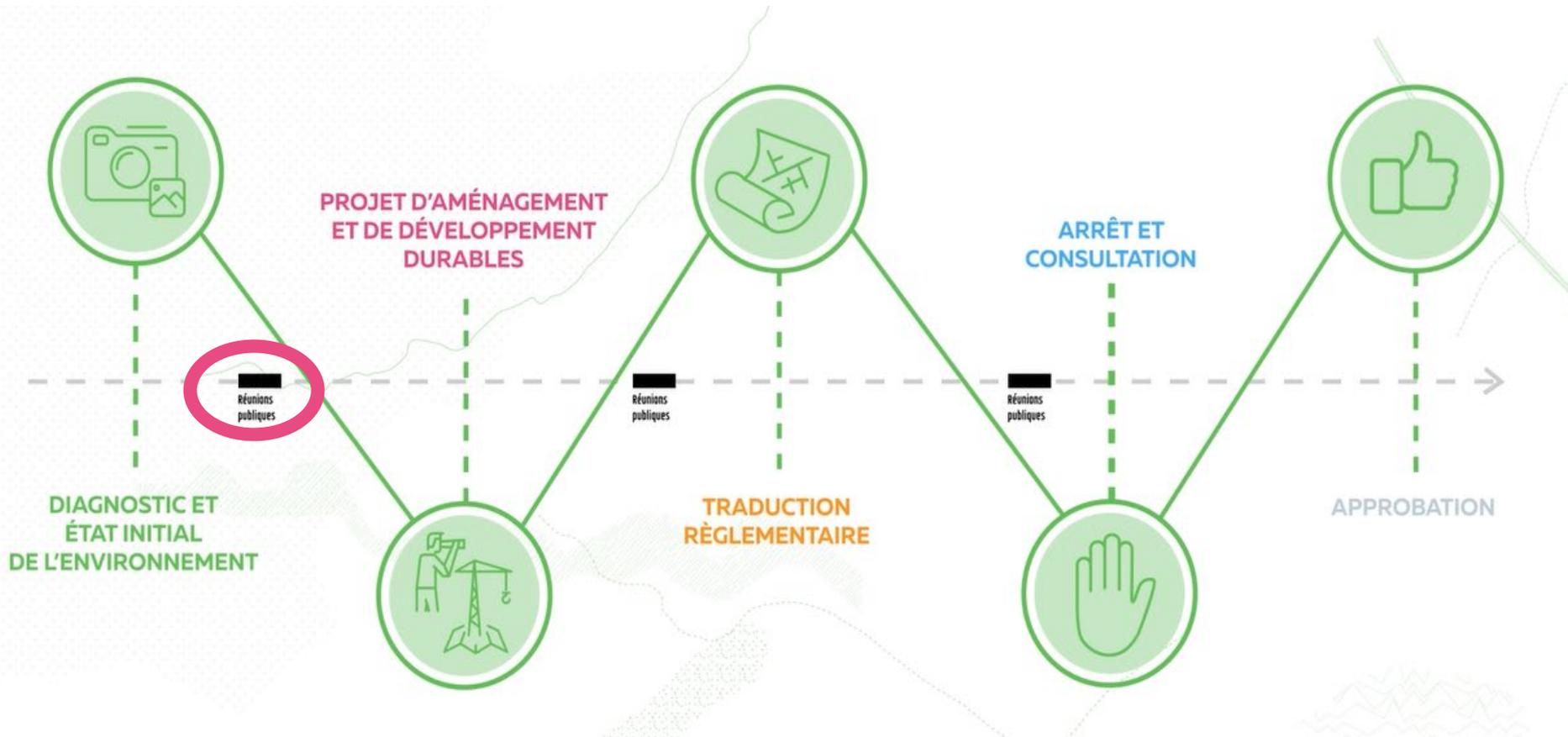


**Comment la Métropole intègre les
défis du changement climatique
dans son aménagement futur ?**



UN PLUI, ÉTAPE PAR ÉTAPE

Une délibération de lancement prise en conseil métropolitain le 20 Décembre 2018





Un projet à partager

Déroulé de la soirée

DÉROULÉ

1. Présentation du **diagnostic et des enjeux** du PLUi
2. **Echanges** avec la salle
3. Présentation du **Projet d'Aménagement et de développement durables**
4. **Echanges** avec la salle
5. Présentation des **modalités de concertation**

Les ingrédients pour bien fonctionner ensemble durant la soirée



ÉCOUTONS NOUS
ACTIVEMENT



NE JUGEONS PAS,
SOYONS
BIENVEILLANTS



PARTAGEONS
LA PAROLE



POSONS UNE PAROLE
SYNTHÉTIQUE
EN RESTANT DANS
LE SUJET

Éléments-clés du diagnostic

Géographie et patrimoine

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE : UNE GÉOGRAPHIE SINGULIÈRE

- Une **ligne de partage des eaux** Méditerranée / Atlantique
- Des **identités paysagères** exceptionnelles, de 189 mètres (Dargoire) à 1396 mètres d'altitude (Doizieux)
- Une **histoire industrielle et minière** qui ont forgé une identité commune
- Un **patrimoine naturel très riche** : Gorges de la Loire, Vallées de l'Ondaine et du Furan, Vallée du Gier, **Confluence** du Gier et du Rhône, PNR du Pilat



UN DÉVELOPPEMENT URBAIN EN PLUSIEURS TEMPS

Du territoire
agricole, forestier
avec des bourgs et
cités de petite taille

à...

un développement
urbain
historiquement
installé **en fond de**
vallée (Gier et
Ondaine)

Jusqu'au...

déploiement plus
récent vers **la**
plaine du Forez



UN TERRITOIRE URBAIN, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET FORESTIER



UN PATRIMOINE QUI TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



- Un **patrimoine** présent sur l'ensemble des communes
- **57% des communes** concernées par des dispositifs de protection ou de valorisation du patrimoine
- Un **patrimoine industriel**
- **250 demeures avec parc** recensées, au moins une par commune

Éléments-clés du diagnostic

*Qui sont les habitants
de Saint-Étienne Métropole ?*

UNE POPULATION MÉTROPOLITAINE QUI SE STABILISE



405 479 HABITANTS

(SOURCE INSEE 2019)



1^{ère} fois depuis 1970 :
la population
métropolitaine tend à
se stabiliser

- **48%** de la population a entre 25 et 64 ans
- Une **organisation urbaine diversifiée**:
 - Une ville centre
 - Des communes importantes en fonds de vallée et dans la plaine
 - 27 communes de moins de 2000 habitants

DES FAMILLES TOUJOURS PLUS PETITES ... EN VILLE



- 40% des ménages de Saint-Etienne Métropole sont composés d'une seule personne

1 ménage sur 2
est composé
d'une personne seule



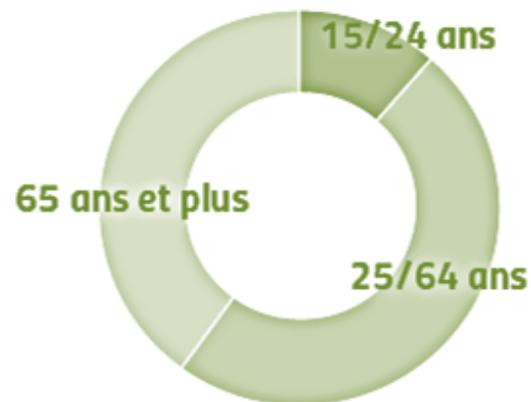
Saint-Étienne
Firminy

1 ménage sur 3
est composé
d'une personne seule



Autres communes
de SÉM

Structure par âge de la population
vivant seule



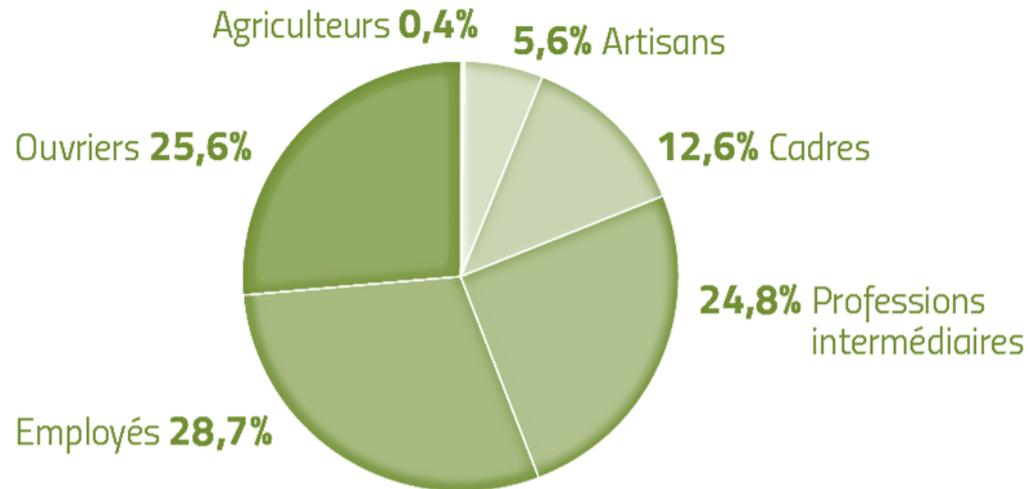
UNE POPULATION ACTIVE DE TRADITION OUVRIÈRE



54% D'EMPLOYÉS ET D'OUVRIERS

- Une **population active qui se maintient** depuis très longtemps. Depuis 1968, les actifs représentent la moitié des habitants de SEM

Répartition des actifs par catégorie socioprofessionnelle, en 2015, à l'échelle de la Métropole de Saint-Étienne



UN PÔLE D'EMPLOI MAJEUR DU DÉPARTEMENT



83 % DES ACTIFS QUI HABITENT LA MÉTROPOLE Y TRAVAILLENT

- La commune de Saint-Étienne **emploie + de la moitié de ses actifs résidents** (67%)
- **59 % des emplois, soit 165 000** et 50 % des établissements du département de la Loire sont situés à Saint-Étienne Métropole

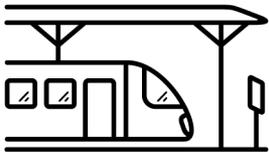
Éléments-clés du diagnostic

*Comment se déplace-t-on à
Saint-Étienne Métropole ?*

DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS MAJORITAIREMENT EN VOITURE



- 56% des déplacements se font en voiture, dont les $\frac{3}{4}$ sont des déplacements domicile-travail
- 32% des déplacements s'effectuent en marche à pied
- 11% des déplacements s'effectuent en transports en commun (STAS, TIL et trains) et en mobilité douce



65% des habitants résident à proximité d'une desserte structurante en transports en commun

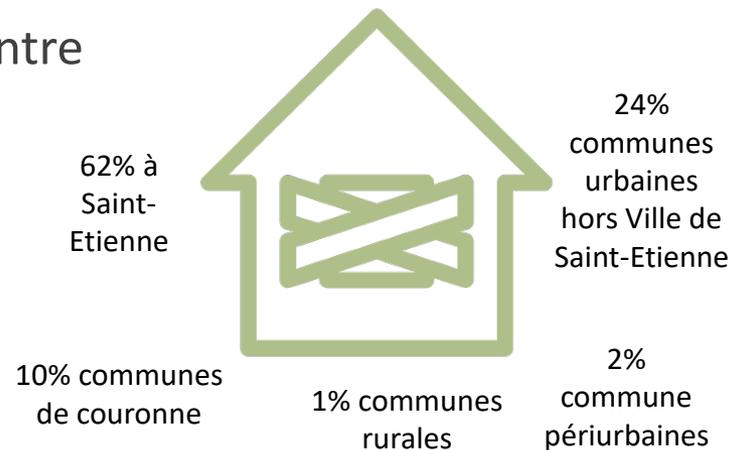
Éléments-clés du diagnostic

*Comment habite-t-on à
Saint-Étienne Métropole ?*

UN PARC DE LOGEMENT DIVERSIFIÉ



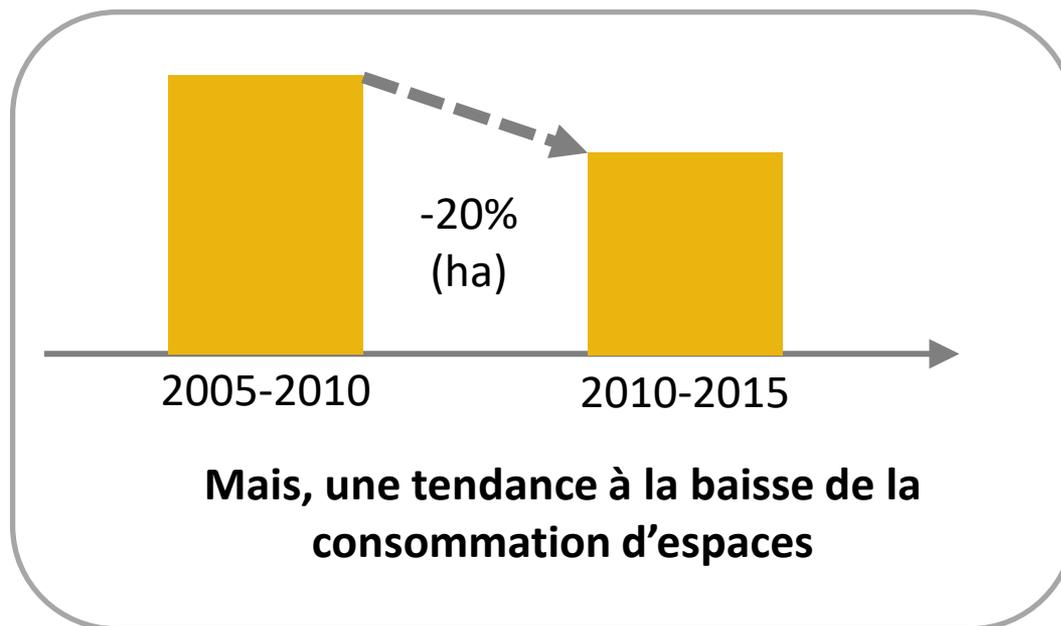
- 52% des ménages sont propriétaires de leur logement
- 58% des ménages à faibles revenus habitent un parc privé ancien et de faible qualité énergétique
- Des modes d'habiter diversifiés selon les communes : de l'urbain au périurbain et rural
- Un niveau de construction faible mais en progression sur la ville-centre
- La vacance se concentre sur les communes urbaines (dont la Ville de Saint-Etienne)



LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL : PREMIER CONSOMMATEUR D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS



- **1 logement sur 4** est construit sur des espaces naturels, agricoles et forestiers



Éléments-clés du diagnostic

*Quelle économie à
Saint-Étienne Métropole ?*

UN TERRITOIRE INDUSTRIEL QUI A SU S'ADAPTER



- Une **tradition industrielle** sur le territoire
- **38% des emplois industriels en tissu urbain**
- Un **nombre d'emplois industriels** qui reste **stable**
- Des **filières industrielles spécifiques** au territoire et source d'innovation (optique, textile médical, mécanique)
- Une **offre limitée** devant la demande **pour accompagner le développement des entreprises**

UN MODÈLE COMMERCIAL POLARISÉ



- Un **développement majoritaire de zones commerciales de périphérie** et mono-fonctionnelles
- Une **évolution contrastée** des pôles commerciaux dans les centres villes
- Une **vacance commerciale** plus forte dans les centres urbains qu'en périphérie



107 commerces et services recensés dans les **27** communes de moins de 2 000 habitants

DES ATOUS TOURISTIQUES NOMBREUX



- Un territoire **moteur pour le développement touristique** de l'ensemble du département de la Loire
- Un **potentiel touristique diversifié**, fondé sur des patrimoines à forte identité et des savoirs faires spécifiques
- Des **sites naturels d'exception**
- Le **tourisme d'affaires**, aujourd'hui principal pourvoyeur de visiteurs
- Une **offre hôtelière** existante déjà **diversifiée**

Éléments-clés du diagnostic

*Quel rôle actuel de l'agriculture à
Saint-Étienne Métropole ?*

UN TERRITOIRE RÉSOLEMENT AGRICOLE ET NATUREL



- **80 %** des surfaces du territoire sont des espaces naturels ou agricoles



- 46% du territoire est utilisé pour l'activité agricole
- **1 000 emplois directs en agriculture, et 3 500 emplois induits** (dont 1 500 dans l'agroalimentaire, plus les services à l'agriculture ...), soit 2,7% de l'emploi total sur le territoire

Une **agriculture sous pression** en raison :

- de l'urbanisation : 65ha/an, entre 2012 et 2017
- d'un facteur complémentaire, « la consommation masquée » : + de 40ha / an

UNE AGRICULTURE NOURRICIÈRE QUI ÉVOLUE AVEC LES MODES DE VIE



Circuits courts
anciens et
développés



Transformation
fermière et
produits
locaux



Diversification
des activités
rurales



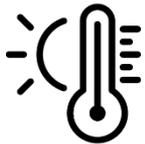
Adaptation
aux
changements
climatiques



Éléments-clés du diagnostic

Quelle est la place de l'environnement à Saint-Étienne Métropole ?

UN ENVIRONNEMENT À PRÉSERVER ET À VALORISER



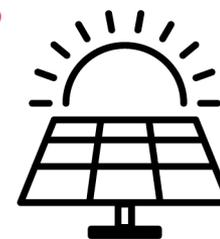
SEM lauréat du
projet "Nature
2050"

- Une **biodiversité** au contact des villes
- **44 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**
- Un **engagement** depuis 10 ans dans la Trame Verte et Bleue (TVB)
- Une consommation d'**eau potable** à la baisse et en deçà de la moyenne nationale
- Un **taux de valorisation** de 73% des apports en déchetteries
- Une **réduction de 15% des émissions de GES** entre 1990 et 2015

UN POTENTIEL DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



- Aujourd'hui, seul **6% de l'énergie consommée** par le territoire est de **l'énergie renouvelable** produite à Saint-Étienne Métropole
- Un **potentiel** notamment **axé vers l'énergie solaire** sur les bâtiments existants



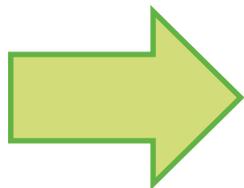
ÉCHANGES AVEC LA SALLE SUR LA DÉMARCHE ET L'ÉTAT DES LIEUX

QUELS DÉFIS POUR DEMAIN ?

UN PLUI AU SERVICE DU CADRE DE VIE DES HABITANTS



- Parvenir à un **environnement favorable à la santé**
- Placer **la nature en ville** au service de la qualité de vie
- Offrir une **desserte en transports en commun** en adéquation avec les usages
- Valoriser **les patrimoines** (paysager, naturel, bâti)
- Reconquérir **les centres villes**

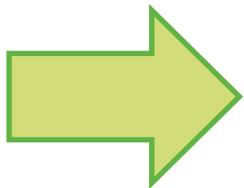


Redonner envie de vivre en ville
Continuer de vivre à la campagne tout en s'adaptant

UN PLUI, COMME LEVIER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Permettre le développement du potentiel de **l'énergie solaire sur l'existant**
- Mettre en adéquation la présence de **réseaux de chaleur urbain** et le développement urbain
- Promouvoir la bonne gestion et la **préservation des ressources**, en eau notamment
- Favoriser **l'économie circulaire**



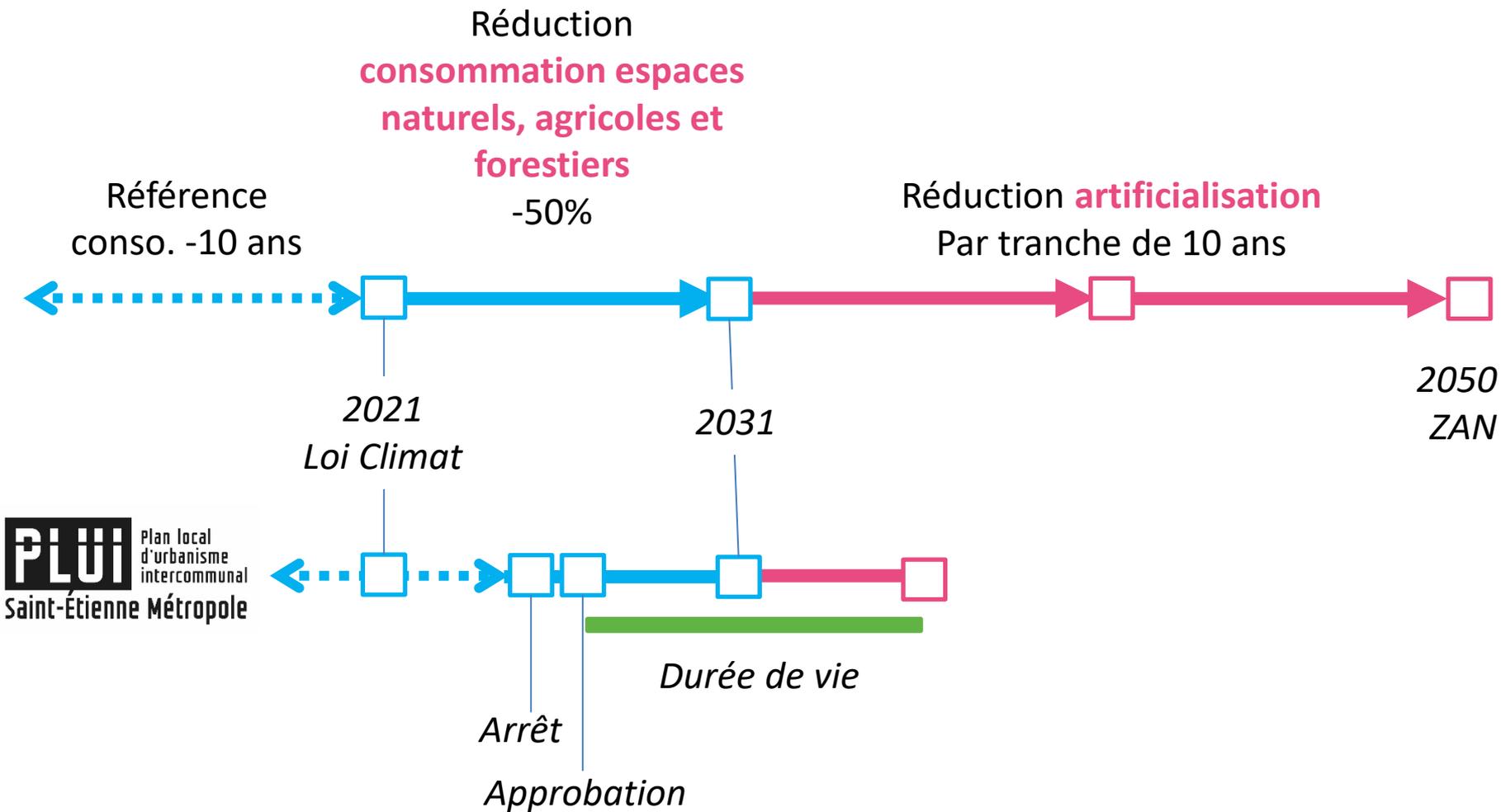
S'inscrire dans une trajectoire de transitions

UN PLUI SOBRE EN UTILISATION FONCIÈRE DES SOLS



- Valoriser les espaces déjà bâtis, que ce soit en ville ou dans les villages
- Protéger l'activité agricole et la ressource alimentaire de Saint-Étienne Métropole
- Anticiper les besoins pour accueillir les entreprises
- Proposer de nouvelles façons d'habiter

L'IMPORTANCE DE LA LOI CLIMAT & RÉSILIENCE



VERS UN PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

LE PADD, UNE ÉTAPE ESSENTIELLE DE L'ÉLABORATION DU PLUI

Le PADD, c'est :

- l'expression d'un projet politique en matière d'aménagement du territoire métropolitain pour les 10 à 15 prochaines années,
- un socle pour le PLUi : le dispositif réglementaire doit ensuite être cohérent avec lui et permettre sa mise en œuvre,
- une structure envisagée ici en 3 grandes parties et 14 orientations.



UN TERRITOIRE AU TRAVAIL

5 orientations envisagées :

- Accompagner l'évolution de l'agriculture pour répondre aux besoins de la population et s'adapter aux crises environnementales
- Créer un environnement propice au développement des forces productives métropolitaines
- Conforter l'activité tertiaire
- Conforter une armature commerciale équilibrée et anticiper les phénomènes de mutation et de vacance immobilière
- Promouvoir et mettre en valeur les patrimoines bâtis et les paysages métropolitains



CROÎTRE AUTREMENT

4 orientations envisagées :

- Engager la métropole dans une **dynamique foncière sobre** pour conserver durablement son attractivité
- **Améliorer la santé** des habitants
- **Prévenir et gérer les risques** dans les aménagements et les constructions
- **Créer** les conditions d'une **mobilité durable**



MIEUX HABITER, ENSEMBLE

5 orientations envisagées :

- **Consolider** les villes en déprise **et préserver** le cadre des villages
- **Mettre la qualité et la diversité bâtie** notamment de l'habitat au cœur des préoccupations
- **Consolider le patrimoine naturel** comme pilier du cadre de vie des habitants
- **Développer et aménager des lieux de rencontre, de vivre-ensemble et de convivialité**
- **Optimiser l'usage des ressources naturelles** du territoire

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

COMMENT RESTER INFORMÉ ET S'EXPRIMER SUR LE PLUI ?

S'INFORMER ET S'EXPRIMER



- **Réunions publiques** aux moments clés de la démarche



- **Registres de concertation** au siège de Saint-Étienne Métropole et dans les mairies. Et, un mail dédié : **concertation-plui@saint-etienne-metropole.fr**



- **Plateforme internet** dédiée à la démarche PLUi **plui.saint-etienne-metropole.fr**



- **Exposition évolutive et lettres d'information pédagogiques**



- **Articles relayés dans SEM'Le mag et dans certains médias locaux**



PLUI Plan local
d'urbanisme
intercommunal
Saint-Étienne Métropole



MERCI POUR VOTRE ATTENTION